REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME COMMUNE DE TURRETOT(76)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 25 août au 10 septembre 2025

relative à l'ouverture d'une portion du CR 14 TURRETOT

Arrêté du Madame le Maire de Turretot N° 2025 55.

.

PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS ECRITES

Commissaire enquêteure :Sylvie Bonhomme

Procès verbal

L'enquête publique relative à l'aliénation partielle du CR 14 TURRETOT (76), ouverte par l'arrêté visé en référence, s'est déroulée du 25/08 au 10/09/ 2025 inclus

Conformément à l'article 2 de l'arrêté communal en date du 1/07/2025 , N° 2025 55, j'ai assuré les 2 permanences en mairie de Turretot.

Celles-ci se sont déroulées dans de bonnes conditions matérielles et d'accueil du public grâce à Monsieur Baril (maire), Madame Deschamps (directrice générale des services)

En application du Code de l'Environnement article L.123-1 et suivants , R.123-1 et suivants , notamment R.123-18 le commissaire enquêteure, Madame Sylvie BONHOMME a l'honneur de porter à votre connaissance :

- le déroulement de l'enquête ,
- les observations du public,
- les questions et/ou les observations du commissaire enquêteure relevées lors de la lecture du dossier et au cours de l'enquête publique .

1 Déroulement de l'enquête .

11) Réunions préparatoires.

Préalablement à l'enquête ,une réunion et 1 visite sur place . ont été effectuées , le 26/06/2025, en présence de Mme Baril (Maire de Turretot) Mme Deschamps (DGS) et moi-même.

Lors de la première rencontre , le commissaire enquêteure a abordé plusieurs points relatifs au dossier présenté , sa complétude et de l'organisation de l'enquête .

- 1. la procédure d'ouverture et de classement d'un bout de chemin rural CR14 suite à l'aliénation d'une autre portion du CR14 inscrit au PDIPR
- 2. Les dates d'enquête (25/08 au 10/09)et des 2 permanences (1/09, 10/09)

12)Publicité, information au public.

Conformément à l'article R.123.11 du Code de L'Environnement et à l'arrêté municipal du 01/09/2025 un affichage en format A2 a été apposé en différents lieux :

- à la mairie de Turretot
- et sur le site aux 2 extrémités de la portion du CR14 concernées (photos en date du 1/09, constat par moi même le 25/08)

Remarques du Commissaire enquêteure

En qualité de commissaire enqueteure , je certifie que les affichages au format A2 sur fond jaune ont été effectués dans les délais ,sur les panneaux d'affichage de la mairie de TURRETOT et sur le CR14.

Conformément à l'article L.123-10 et R.123-9 du Code de l'Environnement notifiant l'obligation de la publicité de l'enquête dans 2 journaux différents , la publication de l'enquête a été effectuée dans deux journaux différents Courrier Cauchois et Paris Normandie respectivement ,les 25/07 et les 2/08/ 2025.

Remarque du Commissaire enqueteure

Une publicité complémentaire de l'enquête, par l'intermédiaire d'une information sur Panneau Pocket, Facebook, Instagram de la Commune de Turretot a été réalisée par la commune et vérifiée par le commissaire enquêteure.

13) Fin de l'enquête

Aux termes de l'enquête, le 10 septembre 2025, le commissaire enquêteure a clos le registre .

2 Contributions du public lors de l'enquête publique.

21 Aspect quantitatif du public venu aux permanences

2.1.1 Contributions écrites sur le registre de Turretot lors des

permanences

AUCU NE	Nbre de personnes reçues	Nbre de remarques registre
1/10	0	0
10/09	2	0

2.1.2) Contributions déposées en dehors des permanences.

AUCUNE

2.1.3) Contributions reçues par mail ou courrier

AUCUNE

Total du nombre de dépositions sur registre / lettres /mails : 0 Nombre personnes reçues : 2

3) Questions /Remarques du Commissaire enquêteure.

Le public s'est très peu exprimé malgré les efforts faits par la commune pour bien communiquer au sujet de l'enquête publique présentée.

Fait le 20 septembre 2025, Turretot Le commissaire enquêteure Sylvie Bonhomme